



Créative Sélection

Promo
2023

ARCHITECTURE - DESIGN - ARTS VISUELS - MODE & ACCESSOIRES - MÉTIERS D'ART - ÉDITION
SPECTACLE VIVANT - AUDIOVISUEL - NUMÉRIQUE - COMMUNICATION - MÉDIA - PATRIMOINE

9 mois pour structurer votre business model et accélérer votre croissance grâce au dispositif d'accompagnement des industries créatives et culturelles des Pays de la Loire

Appel à candidatures jusqu'au 15 mai 2023

www.samoa-nantes.fr

samoa
Fabrique urbaine & créative
de l'île de Nantes

Créative Sélection 2023

Règlement et calendrier de l'appel à candidatures

LE PRINCIPE DE LA CREATIVE FACTORY SELECTION : VOTRE ACCELERATEUR DE PROJET

6 PROJETS D'ENTREPRISES SELECTIONNES

La Creative Selection accompagnera six entreprises ou projets, de fin juin 2023 à fin mars 2024. Ces 9 mois seront rythmés par des ateliers visant à faire progresser de façon très pragmatique tous les aspects des projets sélectionnés : à la fois sur le contenu (proposition de valeur, cibles clients, modèle économique, business plan...), mais aussi sur l'environnement du projet (financier, communication, juridique...).

Des experts partageront leurs méthodologies lors d'ateliers ponctués d'exercices pratiques, adaptés au contexte de chaque participant. Des séances mensuelles de coaching personnalisé *réalisées par un binôme de coachs dédiés* aideront à faire progresser les projets. Des temps d'échanges sont régulièrement prévus entre les participants, pour créer une dynamique de groupe.

EN QUOI CONSISTE LA CREATIVE SELECTION ?

Creative Selection est un programme d'accélération destiné à structurer et à booster des projets à fort potentiel économique dans les domaines des Industries Culturelles et Créatives. Ces projets devront présenter un caractère d'innovation, d'usage ou technologique. Ces projets devront être générateur d'emplois sur le territoire des Pays de la Loire.

POUR QUI ?

Les créateurs de projets ou les dirigeants d'entreprises **en phase d'amorçage ou de diversification*** (de moins de 5 ans) qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement devront être implantés en Pays de la Loire et avoir un projet en lien avec les Industries Culturelles et Créatives.

**Diversification : concerne la diversification de marché, de produits ; un repositionnement stratégique fort ; une stratégie de rebond face une crise.*

À LA CLE

- **Un accompagnement en trois volets : ateliers collectifs, coachings personnalisés et conseils sur mesure.**

PROGRAMME DES ATELIERS

Les ateliers : les projets et entreprises sélectionnés participeront aux journées de formation / atelier sur les thématiques stratégiques, qui vont de la proposition de valeur jusqu'à la commercialisation. Ces ateliers mixent théorie et mise en pratique.

Une quinzaine d'ateliers, d'une demi-journée à 1 journée, sont proposés par nos partenaires, ainsi que par des prestataires associés au dispositif. Voici quelques exemples de thématiques proposées :

- **Proposition de valeur** : formalisation de proposition de valeur – marchés cibles



- **Modèle économique** : approfondissement des différentes dimensions du business model
- **Juridique-social-fiscal** : pacte d'associés, évolution du capital, formes de contractualisation...
- **Stratégie digitale** : réseaux sociaux, SEO...
- **Propriété intellectuelle** : droits d'auteur – marque – modèles – brevets.
- **Business Plan** : les fondamentaux pour structurer son business plan.
- **Marketing / Commercial** : développement commercial, plan d'action commerciale.
- **Pitch** : structuration de la présentation de son entreprise / simulation d'un pitch "investisseur".

COACHING

Véritable point fort du dispositif, les lauréats de la Creative Selection bénéficieront d'un accompagnement pendant 9 mois de la part d'un binôme de coachs du pôle économique de la SAMOA. Sur la base d'une fréquence mensuelle, ce coaching leur permettra de définir des plans d'actions individuels et de travailler sur des problématiques liées au projet.

CONSEILS SUR MESURE

Pour compléter le dispositif une vingtaine d'heures de conseils sont proposées conjointement par nos partenaires experts :

- **In Extenso** : rédaction de business plan, fiscalité de l'innovation, comptabilité
- **Parthema** : conseils juridiques, social, facilitation des démarches de création
- Mais aussi : **Banque Populaire Grand Ouest, Atlanpole, Odiens, Ipsilon, Jog Factory, SYD ...**

LES DOMAINES D'INNOVATION CIBLES

Pour les projets présentés, l'innovation, qu'elle soit technologique, de service ou d'usage doit s'inscrire dans les Industries Culturelles et Créatives et/ou être en lien avec La Fabrique Urbaine et Créative, qui est le positionnement de la SAMOA :

- **Les filières des Industries Culturelles et Créatives**



Toutefois les projets du Spectacle Vivant et ceux reposant sur une économie mixte (subvention et chiffre d'affaires) seront orientés vers notre accélérateur Culture Selection.

- **La Fabrique urbaine et créative**

Accompagner le développement de concepts innovants pour inventer la ville de demain, refonder des lieux à vivre, s'engager pour une ville créative, durable, connectée et centrée sur le citoyen (transition énergétique, tiers lieux, objets connectés, mobilité durable, qualité de l'environnement, infrastructures communicantes...).

Territoire en mouvement depuis près de 20 ans, l'île de Nantes contribue au rayonnement européen de la métropole nantaise. Véritable laboratoire urbain à ciel ouvert, ici se fabrique la ville de demain, sobre et innovante, pour accueillir toutes les populations et les usages.

CALENDRIER DE L'APPEL A PROJETS ET DEMARRAGE DU DISPOSITIF

- **Du 15/03 au 15/05/2023** : dépôt des candidatures en ligne
- **04/04 de 9h à 10h30** : une réunion publique d'information sur l'accélérateur (dossier, sélection, déroulement, contenu) se tiendra dans les Halles1&2, locaux du Pôle économique de la SAMOA (si vous souhaitez assister en visio, merci de nous contacter)
- **Pour les dossiers déposés avant le 28/04/2023** : un retour sera fait au porteur de projet sur d'éventuels éléments manquants à compléter. Un nouveau dossier pourra être déposé ensuite.
- **13 juin 2023** : jury de sélection avec **audition des finalistes**
- **5 & 6 juillet 2023** : Ateliers de démarrage de l'accélérateur Créative Evolution

LES CRITERES DE SELECTION

1. Thématique : lien avec les Industries Culturelles et Créatives.
2. Équipe : compétences et complémentarité de l'équipe projet.
3. Innovation et proposition de valeur : offre différenciante, innovation d'usage, de service ou technologique.
4. Stratégie de développement envisagée / accès au marché : développement du CA, modèle économique, cible clients et accès à ces cibles.
5. Impact du projet : création d'emplois, impact environnemental et/ou sociétal du projet.
6. Motivation à intégrer le dispositif Creative Selection

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Etape 1** : [télécharger](#) le sommaire de présentation du projet
- **Etape 2** : réaliser la présentation de votre projet en vous basant sur ce sommaire
- **Etape 3** : [déposer votre candidature en ligne](#) en complétant le formulaire et en y joignant votre dossier de présentation



N.B. : Vous pouvez ajouter des images, des vidéos ou des liens pour illustrer votre concept / activité. Le nombre de pages est indicatif, n'hésitez pas à l'adapter pour une présentation claire de votre projet / entreprise.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- Sophie Maitrallain : sophie.maitrallain@samoa-nantes.fr
- Tangi Fouyer : tangi.fouyer@samoa-nantes.fr



moda
pas